BAC DE SES · SESSION 2024

Dissertation

Métropole | Jour 1 | 24-SESJ1ME1 | Mutations du travail et de l'emploi

Dans quelle mesure les évolutions de l'emploi affaiblissent-elles le pouvoir intégrateur du travail ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure les évolutions de l’emploi affaiblissent-elles le pouvoir intégrateur du travail ?

DOCUMENT 1

Qualité de l'emploi des salariés par catégorie socio-professionnelle en 2019

En %	**Ensemble**	CPIS[1]	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Intensité du travail et pression temporelle					
- Devoir se dépêcher	**45**	47	46	46	42
- S'interrompre pour effectuer une tâche non prévue	**66**	73	72	66	51
Autonomie, marges de manœuvre					
- Avoir un travail répétitif	**43**	11	28	56	69
- Ne pas pouvoir régler soi-même les incidents	**31**	17	24	37	42
Coopération, soutien - Être aidé pour mener les tâches :					
- par les supérieurs hiérarchiques	**67**	69	68	65	64
- par les collègues	**83**	87	87	76	82
Reconnaissance					
Au vu des efforts, recevoir l'estime et le respect que mérite le travail	**68**	75	68	66	66
Insécurité socio-économique					
Crainte pour son emploi	**20**	13	19	23	21

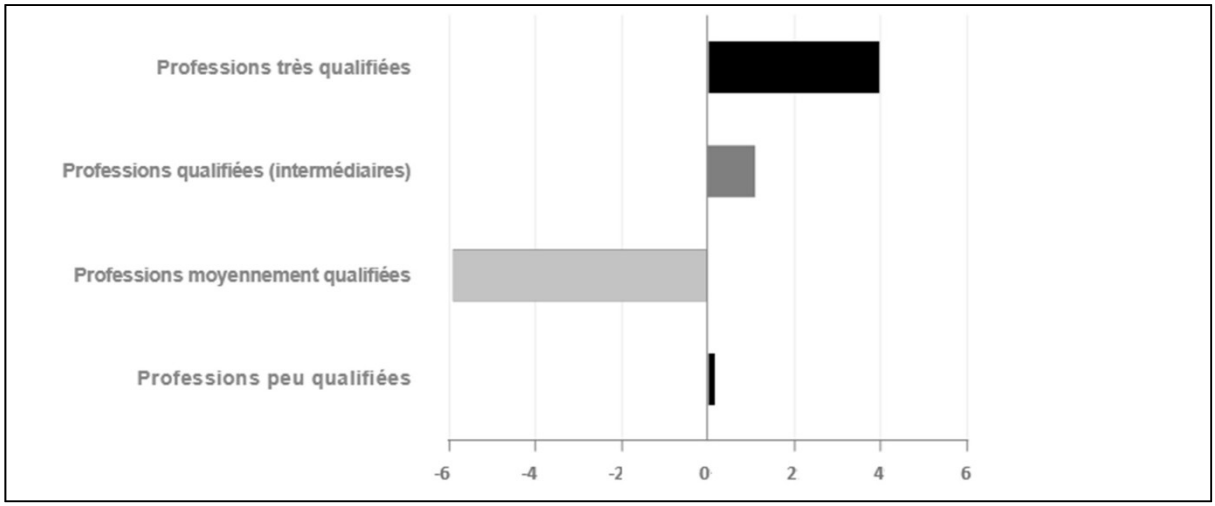
Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés

Source : D'après DARES-INSEE, enquête Conditions de travail, 2019.

1. Cadres et professions intellectuelles supérieures

DOCUMENT 2

Évolution des parts des professions peu qualifiées, moyennement qualifiées, qualifiées et très qualifiées en France, entre 1996 et 2017 (en points de %)



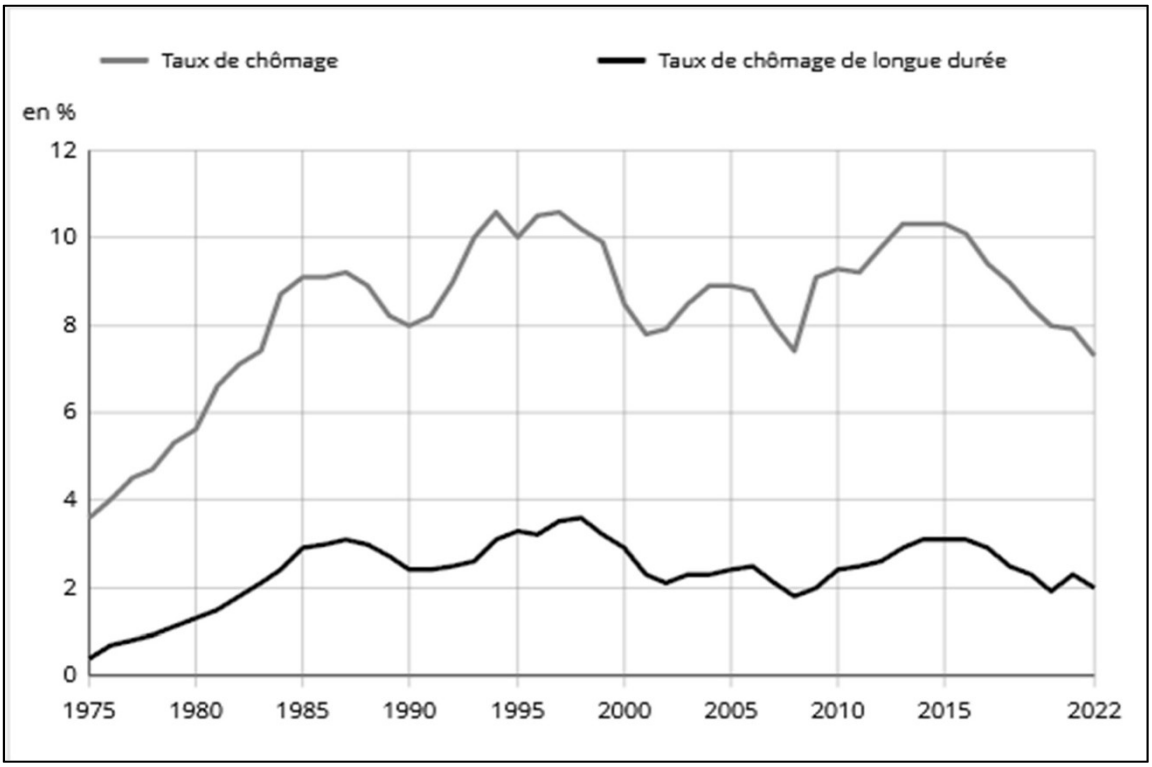
Champ : France métropolitaine, personnes en emploi.

Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux de 1996 à 2017

www.strategie.gouv.fr

DOCUMENT 3

Evolution du taux de chômage et du taux de chômage de longue durée[1] depuis 1975 (en % de la population active)



Champ : France hors Mayotte, ensemble des actifs.

Source : INSEE, 2023.

1. Situation des chômeurs qui n'ont plus d'activité professionnelle depuis au moins un an.

DOCUMENT 4

Les récits des jeunes femmes[1] sur leur insertion professionnelle mettent en lumière une succession de périodes d'intérim, avec des contrats précaires[2], dans certains cas non conformes (contrats oraux, « mais parce qu'on se connaît »), des conditions de travail difficiles, des horaires fractionnés, ou fractionnables. C'est le cas de celles qui exercent des métiers dans le secteur de l'aide à la personne, mais aussi des aides-soignantes et, plus largement, de toutes celles qui travaillent dans les métiers de service, du *care*[3], où la dimension affective du travail est très présente.

Maëlle a 25 ans, fille d'un père inséminateur[4] et d'une mère assistante maternelle, elle est aide-soignante en CDD dans un centre de rééducation, et « fait ce métier pour aider les gens, parce qu'elle aime ça aider… être utile ». Elle vient de se séparer de son conjoint avec qui elle avait acheté une maison dans la petite ville de T. (2 000 habitants), où habitent ses parents et son frère. Pendant sa formation, elle a « enchaîné » les contrats précaires et l'intérim (« j'ai travaillé un peu, j'ai travaillé au Leclerc à C., au Huit à Huit qui est Carrefour maintenant à T., au Leader Price à S- C »). Avec l'obtention de son diplôme, Maëlle multiplie les contrats courts dans différentes structures locales : EHPAD[5], maisons de retraite… et, depuis peu, travaille dans un centre de rééducation. […] Ce travail lui plaît, même « si c'est très mal payé par contre : je dois gagner en CDD 1 400 euros à temps plein, et 1 200 en CDI[6], ça ne donne pas envie de passer titulaire ». La rupture conjugale, les frais associés à la maison qu'elle doit maintenant assumer seule l'inquiètent.

Source : Yaëlle ANSELLEM-MAINGUY, *Les filles du coin, vivre et grandir en milieu rural*, 2021.

1. L'enquête de Yaëlle Ansellem-Mainguy porte sur des jeunes femmes, âgées de 16 à 26 ans, vivant en milieu rural, souvent peu diplômées et appartenant aux classes populaires.
2. Les contrats précaires désignent les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats de travail temporaire.
3. *Care* : Les métiers du « care » désignent plus communément le travail des auxiliaires de vie, des aides à domicile, des aides-soignants, dont les fonctions sont de répondre à ces besoins élémentaires de soins et d'accompagnement quotidiens.
4. L'inséminateur est un spécialiste de la reproduction animale.
5. EHPAD : Etablissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes.
6. CDI : Contrat à Durée Indéterminée.